L'Agenda 21 : calendrier de la démarche et de la concertation

d'avril 2009 au 2e semestre 2010

Diagnostic partagé de développement durable à Vincennes **avril 2009 - janvier 2010**	• **1er avril 2009 -** Lancement de la démarche d'Agenda 21 • **6 octobre 2009 - 1er Forum 21 et 4 Ateliers 21 thématiques :** 1. Lutter contre le changement climatique et relever le défi énergétique, dans une ville patrimoniale et historique 2. Préserver la biodiversité, les milieux et les ressources naturelles dans une ville dense et peuplée 3. Assurer la cohésion sociale, la solidarité et l'épanouissement de tous dans une ville attractive qui rajeunit 4. Consommer et produire de façon responsable dans une ville dynamique et animée • **23 novembre 2009 - Comité Agenda 21 :** contribution au diagnostic développement durable de Vincennes • **2 décembre 2009 -** Suite des 4 Ateliers 21 thématiques • **19 janvier 2010 -** 2e Forum 21
Enjeux et priorités de l'Agenda 21 **1er semestre 2010**	Réflexions et débats autour de la stratégie et des priorités de l'Agenda 21 (Forum, Ateliers et Comité Agenda 21)
Programme d'actions de l'Agenda 21 **2e semestre 2010**	Finalisation du programme d'actions (Forum, Ateliers et Comité Agenda 21)

Concertation, mode d'emploi
Associer les Vincennois
à la construction de l'agenda 21
de Vincennes

VILLE DE VINCENNES

îledeFrance

VINCENNES Agenda 21

Concertation, mode d'emploi

Associer les Vincennois à la construction de l'Agenda 21

Le développement durable « est un point de rencontre entre aujourd'hui (satisfaire les besoins de tous) et demain (respecter les générations futures), entre le global (l'écosystème planétaire) et l'individuel (la recherche du bon geste), entre les aspirations d'équité (droits sociaux pour tous) et d'écologie (respect de la nature), entre l'égoïsme (penser à soi) et l'altruisme (veiller au bien-être des autres), entre les riches et les pauvres, entre les institutions internationales, les gouvernements, les entreprises, les consommateurs et la société civile »[1].

[1] *SLIM, Assen, Le développement durable, collection Idées Reçues, Ed. Le Cavalier Bleu, Paris, 2004.*

L'Agenda 21, une démarche nécessairement participative

La ville de Vincennes a souhaité élargir son engagement en faveur du développement durable en élaborant avec les Vincennois et les acteurs de la cité, un Agenda 21. C'est un programme d'actions qui définira les objectifs et les moyens mis en œuvre pour un développement durable de son territoire, c'est-à-dire un développement responsable et respectueux de la qualité de vie, de l'environnement et des générations futures.

Trois étapes sont nécessaires :

1. l'élaboration d'un diagnostic partagé de développement durable de la commune
2. la définition des enjeux collectifs et des priorités locales
3. la définition et le choix des actions à mettre en œuvre à court, moyen et long terme.

îledeFrance

VILLE DE VINCENNES

« Ensemble pour un développement durable à Vincennes »

« Notre Agenda 21 ne sera viable que si les acteurs et les habitants se l'approprient, s'interrogent sur leurs actes quotidiens et concourent à l'élaboration des choix et à la mise en œuvre des actions ». C'est en ces termes que Laurent Lafon, maire de Vincennes, marquait la volonté des élus d'associer l'ensemble de la population, lors du premier Forum 21 d'avril dernier.

Par une dynamique collective et participative, il s'agit :

- d'améliorer le contenu et de faire émerger des propositions et des actions pour l'Agenda 21 ;
- de faciliter la réalisation des actions et des projets en y associant, dès l'origine, aux côtés de la ville, le plus grand nombre d'acteurs concernés ;
- de favoriser la mobilisation des citoyens, grâce à une information complète, à une écoute de leurs attentes, à des échanges et des débats.

Pour mener à bien l'Agenda 21 dans les 15 mois qui viennent, le groupement Adage Environnement / Dac communication a été sélectionné, après appel d'offre, par la ville pour l'aider à élaborer les documents et animer la concertation.

Concertation, trois modalités concrètes d'association des Vincennois

Les **Forums 21** marquent les grandes étapes du processus et permettent de présenter l'état d'avancement de la démarche au grand public et de faire la synthèse des avis, propositions et remarques faits dans les Ateliers 21.

Les **Ateliers 21** sont des rencontres autour d'un thème précis, organisées en petits groupes d'une trentaine de personnes, sur deux heures environ.

Le **Comité Agenda 21** est mis en place pour suivre, réagir et alimenter la démarche et pour accompagner le processus citoyen. Plus particulièrement, ses membres seront sollicités pour repérer et transmettre les informations, points de vue, innovations… liés à leur expertise, et pour travailler sur la gouvernance et les éléments de démarche du développement durable (évaluation, association des acteurs, démarche d'amélioration continue…).
Autour d'élus de Vincennes, il rassemble les représentants des villes voisines, des personnalités expertes du territoire associées au projet, des associations (de quartier, environnementales, de commerçants et d'entreprises…), des techniciens et des représentants des partenaires (conseil régional, conseil général, ADEME, STIF, Arene…). Réuni régulièrement tout au long de la démarche, il suit la conception de l'Agenda 21.

Ces trois instances (Forum 21, Atelier 21 et Comité Agenda 21) nourriront le processus participatif et citoyen. Leur fonctionnement est fondé sur le respect de chacun et des opinions exprimées et sur le respect des principes d'animation (temps de parole, ordre du jour…). La synthèse de leurs travaux, débats et propositions sera présentée au comité de pilotage.

Le comité de pilotage, valide les différentes étapes de la démarche d'élaboration de l'Agenda 21. Il se réunit tout au long du processus et en amont des conseils municipaux. Il est présidé par le maire, et composé d'élus et de membres des services de la ville.

Les documents et les orientations seront présentés au **conseil municipal**. Le document final Agenda 21 fera l'objet d'un vote.

Si vous souhaitez en savoir plus sur l'**Agenda 21,** sur le développement durable, sur le Grenelle de l'environnement…, la ville vous propose des séances de sensibilisation à ces questions.

Organisées les 15, 16 et 17 octobre 2009, **ces formations sont gratuites et ouvertes à tous les Vincennois**, sur inscription auprès du secrétariat des élus : 01 43 98 65 66.

Devenez acteur du **développement durable** à Vincennes, contribuez à l'élaboration de son Agenda 21 !

Entre les temps forts de rencontres, continuez à nous faire part de vos commentaires et idées, à l'adresse mail suivante : *agenda21@mairie-vincennes.fr*

Et **pour tout savoir de l'actualité de l'Agenda 21 de Vincennes, rendez-vous sur internet :** *www.vincennes.fr* (rubrique Grands dossiers/Développement durable).

L'Agenda 21 en toute transparence : les élus de la ville s'engagent

Pour faire en sorte que la concertation initiée par la ville soit un processus ouvert et utile à tous, et à garantir un dialogue de qualité, la municipalité s'engage à :

- Diffuser une information complète et pédagogique aux différentes étapes de la démarche d'élaboration et de mise en œuvre de l'Agenda 21 (diagnostic, stratégie de développement durable, plan d'actions, bilan-évaluation…) pour faciliter le partage des connaissances et le débat avec toutes les parties prenantes.
- Utiliser dans ce but le site internet de la ville (*www.vincennes.fr*), support d'interactivité, et les supports plus classiques comme le journal municipal et les grandes manifestations publiques.
- Apporter des réponses aux questions posées par les habitants et les différents partenaires.
- Rédiger des comptes-rendus synthétiques des réunions de concertation (Forums et Ateliers 21). Ces documents seront disponibles et mis en ligne sur le site internet de la ville.
- Examiner les apports de la concertation et faire part de l'arbitrage des élus.
- Actualiser régulièrement, pour les parties prenantes et le public, les étapes et le calendrier du projet.
- Mettre à disposition un animateur indépendant pour la concertation.
- Proposer des formations gratuites sur le développement durable pour les Vincennois qui le souhaitent.